



02 Rythmes scolaires



03 Budget communal



04 Finances

N°1 - MAI 2014



LA MOUETTE 2.0

LETTRE D'INFORMATION
www.bourgetpassion.fr



ÉDITORIAL

**BOURGET
PASSION**

Président

Edouard Simonian

Vice-Président :

Claude Degrange

Trésorière

Françoise Cres

Trésorier adjoint

Denis Suisse-Guillaud

Secrétaire

Nicolas Mercat

Secrétaire adjointe

Michèle Nicolas-Saillant

Elus de la liste Bourget Passion

Damien Noel, Michèle Nicolas Saillant, Jacqueline Truchet, Roland Meunier, Serge Savoie, Sylvie Bersi.

Site internet

www.bourgetpassion.fr

Facebook

[bourget.passion](https://www.facebook.com/bourget.passion)

Nous écrire

info@bourgetpassion.fr

La Mouette 2.0 :

Rédacteur en chef : E. Simonian

Photos : M. Nicolas Sailland,

R. Meunier

BOURGET PASSION, une association de Bourgetains passionnés par la vie de leur commune

Engagés pour :

1- Repérer les bonnes **IDEES** et les bonnes **PRATIQUES**.

2- Faire **VIVRE LA DEMOCRATIE** au-delà du seul temps des élections et porter la voix de tous les Bourgetains car tous ont des propositions qui méritent d'être écoutées.

3- Donner son **AVIS** sur l'avenir de la commune.

4- Assurer une **VIGILANCE CITOYENNE** sur la gestion de la majorité municipale et vous informer complètement sur les enjeux des décisions ou des projets.

5- **RASSEMBLER** les Bourgetains autour de propositions ou de projets communs.

Partager, comprendre et relayer l'information

Nous ne pouvons nous résoudre à voir la démocratie communale fonctionner que quelques semaines tous les 6 ans.

Vous voulez en connaître plus sur la vie de la commune, mieux vous impliquer ?

Vous pouvez nous écrire sur **info@bourgetpassion.fr**

Rejoignez-nous en laissant vos avis ou propositions sur notre site : **www.bourgetpassion.fr**

QUELS HORAIRES POUR NOS ECOLES EN 2014 ?

Et l'intérêt des enfants dans tout cela ?

Les élections municipales étaient à peine terminées que des élus de plusieurs communes de Savoie, bien décidés à ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires, montaient au front contre. Notre Maire, Mme François, y était.

La nouvelle équipe municipale fera-t-elle table rase du travail réalisé par l'équipe précédente durant deux ans, en concertation avec les services de la Mairie, les parents d'élèves, les enseignants et les associations de la commune ?

Le comité de pilotage avait élaboré un Projet éducatif Territorial (PEDT) pour adapter les dispositions de la loi aux réalités de notre commune afin de :

- favoriser la réussite des apprentissages scolaires, en répartissant mieux les heures de classe dans la semaine,
- offrir aux enfants des activités éducatives complémentaires des activités scolaires, sur le temps libéré chaque jour par la réduction de $\frac{3}{4}$ heure du temps de classe ; les communes recevant une aide de l'Etat de 50 euros par enfant scolarisé.

Ce travail avait permis de caler les horaires pour l'année scolaire 2014-15, conformément aux dispositions de la loi instaurant 9 demi-journées d'école.

Ce qui revenait à faire du mercredi matin un jour d'école, l'Inspection académique de Savoie ayant écarté la solution du samedi matin.

Un Projet éducatif Territorial avec deux axes principaux.

1- Conforter les actions éducatives du service périscolaire, un service structuré avec un personnel stable, engagé dans une politique de formation continue pour dynamiser les actions éducatives autour du jeu et dans les domaines sportifs, artistiques, culturels, civiques.

2- Créer des ateliers-projets pour permettre aux enfants de découvrir et participer à la vie de la commune en lien avec les associations bourgetaines.

Afin de pouvoir s'organiser pour la rentrée de septembre 2014, les parents d'élèves avaient été informés de ces nouveaux horaires par une lettre du 26 février 2014.

Aujourd'hui, personne ne connaît le projet de la nouvelle municipalité.

Quelles que soient ses réticences la commune devra appliquer la loi ! La classe aura lieu le mercredi matin.

Il est urgent d'informer les parents sur les horaires d'accueil des enfants, sur le contenu des activités proposées pour qu'ils prennent leurs dispositions à quelques semaines des vacances scolaires !



Un PEDT pour que les enfants découvrent leur environnement ; qu'ils réalisent des projets, des expositions, des spectacles, des créations présentés lors des fêtes communales.

Le PEDT proposait de mieux articuler les temps de classe, les temps périscolaires et extrascolaires afin de donner à chaque enfant scolarisé au Bourget-du-Lac, la chance de réussir et de grandir en s'intégrant dans un environnement social qui se soucie de son bien-être et de son éducation.

Nous craignons que le travail collectif qui avait été mené, soit foulé aux pieds et rejeté par pur esprit de polémique, pour faire place à une improvisation qui oublierait la finalité de la mission de la commune : le bien-être et la réussite des enfants.

Plus sur www.bourgetpassion.fr

IMPROVISATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal du 29 avril devait être un moment solennel, celui du vote du budget.

C'est un moment fort dans la vie démocratique d'une commune. Nous avons finalement eu droit à une séance de théâtre d'improvisation, indigne de ce qu'on peut attendre d'un maire et de son équipe.

Les délibérations proposées ont été une longue suite d'erreurs de calcul, dont l'une de **1,2 millions d'euros corrigée en séance**, d'approximations, de retraits en urgence, manifestant une totale impréparation, une méconnaissance des règles minimales de gestion communale. La plupart des tableaux présentés dans les délibérations sur le budget contenaient des erreurs. Personne n'est venu au secours de l'Adjoint aux finances.

Ce dernier et Mme le Maire n'avaient manifestement pas



Le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

relu les délibérations. Elles ont toutes été, soit "bricolées" en séance, soit retirées.

Un budget se prépare sereinement quand une équipe a des idées claires. Les nouveaux élus peuvent se faire appuyer gratuitement par différents organismes au service des collectivités locales.

Plus sur www.bourgetpassion.fr

Dans ce contexte, vous comprendrez que les élus de Bourget Passion n'ont pu que rejeter le budget.

Le Développement Durable en bonne voie

Les élus de Bourget Passion ont soutenu et soutiendront les décisions positives.

Parmi celles-ci, la poursuite :

- du soutien aux énergies renouvelables et économies

- de l'étude d'une chaufferie bois à la Serraz,

- des missions confiées à des étudiants de l'ASDER sur les économies d'énergies dans les bâtiments communaux,

- des aides à l'achat de vélos électriques,

alors même que Mme François ne votait pas cette mesure il y a quelques mois...

C'est un moyen de déplacement en plein développement qui constitue une bonne réponse à la mobilité de proximité pour le Bourget-du-Lac.

Un tel niveau d'improvisation est scandaleux.

Les électeurs ne demandent pas à un élu d'être spécialiste des finances publiques. Ils exigent en revanche que ceux qui doivent les représenter se préparent à la tâche afin d'être capables de l'assumer.

4 ET LA SUITE...

VIDEOSURVEILLANCE

**Souriez,
vous êtes filmés !**

Solution coûteuse, peu efficace, les caméras sont peu adaptées à notre commune. De plus, elles contribuent faiblement à la résolution des enquêtes.

Nous recommandons :

- à la plage, la présence d'agents de sécurité et l'installation de casiers,
- un travail permanent de prévention par la police municipale, sa présence sur le terrain,
- et la poursuite de la coopération active avec la gendarmerie nationale.

Plus sur www.bourgetpassion.fr

CALB

**De nouvelles compétences,
quelles conséquences pour le
Bourget-du-Lac ?**

Eau, politique jeunesse et personnes âgées, action culturelle...

Les élus de Bourget Passion demanderont un suivi attentif à Mme le Maire, Vice présidente chargée de l'optimisation et de la mutualisation des moyens.

**Prochain conseil municipal :
mardi 3 juin 2014,
19h au Prieuré.**

ETAT DES FINANCES, INFO OU **INTOX** ?

**La commune n'a, en 6
années, jamais connu de
problèmes de trésorerie.**

En 2008, sous la mandature de Mme Gambut, la commune était sous tutelle préfectorale. Pendant le mandat suivant (M. Simonian) la situation a été redressée, les finances assainies. La commune s'est désendettée tout en continuant à investir.

En l'espèce, la nouvelle équipe a, pour l'instant, plus montré sa capacité à lancer invectives et rumeurs que sa compétence budgétaire.

Le dernier conseil municipal a été convoqué en urgence pour voter

le recours à un cabinet d'expertise comptable.

Pour quoi faire ? Pour analyser :
- la trésorerie,
- le fonctionnement du service,
- les choix budgétaires de l'ancienne municipalité,
- les comptes 2013.

Pourquoi cette convocation en urgence et dans quel but ?

La situation n'ayant aucun caractère d'urgence, l'objectif recherché est de faire du bruit pour masquer leurs manques de compétences et d'implication, et payer un cabinet privé pour faire le travail qu'ils ne savent pas faire.

Plus sur www.bourgetpassion.fr



L'installation de la vidéosurveillance a débuté au four du Revet, info ou intox ?

LA LISTE CONDUITE PAR E. SIMONIAN A DEPOSÉ UN RECOURS...

L'équipe de Mme François a distribué un tract mensonger le vendredi précédent les élections, empêchant de façon intentionnelle toute réponse (la loi interdit toute distribution après le vendredi minuit). C'est pourquoi un recours a été déposé. Cette procédure n'a pas été engagée par esprit de revanche, mais par respect pour les électeurs.

